

# Protection sanitaire d'un verger en Agriculture Biologique

## Objectifs

Connaître les clés d'une bonne protection sanitaire du verger en AB

## Contenu

1 jour en salle et visite d'un verger en AB. Possibilité de convertir les périodes en salle en ateliers à distance via visioconférence.

Vendredi 4 décembre | Protection sanitaire du verger :

- Principaux bio-agresseurs
- Méthodes de protection directes et indirectes des principaux bio-agresseurs
- Présentation de résultats d'expérimentations locales (GRAB)
- Raisonnement de la protection
- Visite d'un verger en AB ; analyse de la stratégie de protection sanitaire

La formation concerne toutes les espèces fruitières et pourra être adaptée selon les souhaits des participants.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

### Tarifs

Adhérent 150/jour€

Non adhérent 150/jour€

Non agricole 150/jour€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Gratuit pour les agriculteur(trices) pris en charge par VIVEA mais réservation de 50 € à l'ordre d'Agribiovar à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription. 150€/jour pour les participant(e)s non- éligibles\* aux fonds VIVEA et pour les sala

Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne  
83 340

CANNET DES MAURES

Tel. 04 94 73 24 83

[www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org)

**Taux de satisfaction** : %

**Modalités d'accès** :

## Dates, lieux et intervenants

**04 déc 2020**

83340

09:00 - 17:00

Gilles LIBOUREL (GRAB), Chargé d'expérimentations et arboriculteur